



Règlement du Conseil de la Ville  
de Richmond

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**  
**VILLE DE RICHMOND**

L'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond a eu lieu au Centre communautaire, situé au 820, rue Gouin, le lundi 4 juillet 2022 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également la conseillère Katherine Dubois, les conseillers Guy Boutin, André Bussière, Clifford Lancaster, Charles Mallette et Gérard Tremblay. Le directeur général, Rémi-Mario Mayette, ainsi que le directeur général adjoint, Louis-Philippe Caron, sont également présents.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 303**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 108**  
**POUR PERMETTRE L'USAGE C1.3 DANS LA ZONE C-3**

**CONSIDÉRANT** la demande de modification au règlement de zonage présentée par monsieur Luc Martin;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Bussière lors de la séance du 2 mai 2022;

**CONSIDÉRANT QU'**un premier projet du règlement a été adopté le 2 mai 2022;

**CONSIDÉRANT QU'**une assemblée publique de consultation s'est tenue le 6 juin 2022;

**CONSIDÉRANT QU'**un deuxième projet du règlement a été adopté le 6 juin 2022;

**POUR CES MOTIFS**, le conseil décrète ce qui suit:

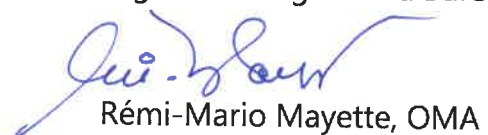
- 1) Il est ajouté à l'intersection de la colonne de zone C-3 et de la ligne d'usage « Produits de construction, équipements de ferme » un « X » et ce, dans l'annexe V du règlement de zonage numéro 108. Ainsi, il est permis dans la zone C-3 l'usage « Produits de construction, équipements de ferme ».

**ADOPTÉ À RICHMOND (QUÉBEC)** Ce 4<sup>e</sup> jour de juillet 2022.

  
**MAIRE**

  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET**  
**SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Je, Rémi-Mario Mayette, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Richmond, certifie, par la présente, que le présent règlement est une vraie copie de l'original passé à la date ci-haut mentionnée. L'original étant gardé au Bureau de la Ville.

  
Rémi-Mario Mayette, OMA  
directeur général et  
secrétaire-trésorier